A la fin, c’est encore l’Allemagne qui gagne…

Le 16-12-2020

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Par Joël Perichaud, Secrétaire du Parti de la démondialisation chargé des relations internationales
Le 16 décembre 2020

Souvenez-vous. France. 30 septembre 2015. Les députés et les sénateurs français donnaient leur feu vert à la résiliation du contrat russe de navires de classe Mistral (Vladivostok et Sébastopol), signé en 2011, en raison de la « crise » ukrainienne et surtout des pressions de l'UE et des USA… Cette rupture de contrat fut annoncée par un duo de ridicules fiers-à-bras : le président François Hollande et le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.
Puis, après avoir été débaptisées, les navires soustraits au « dictateur » Poutine furent revendus au « démocrate » égyptien Al Sissi. Un désastre pour l'image de la France et pour ses finances.

Le montant de la vente à l'Egypte pour 950 millions d'euros environ, annoncée par Le Drian correspondait, d'après lui, à la somme restituée à la Russie à titre de compensation (893 millions, auxquels s'ajoutaient près de 57 millions pour la formation des marins que Le Drian avait accepté de rem-bourser. Menteur bravache, François Hollande déclarait qu'il n'y avait pas de "perte" d'argent. Pourtant la décote par rapport au contrat de 2011 (1,2 milliard d'euros) dépassait 20% car la facture totale dépendait de frais annexes comme le démontage des équipements russes rétrocédés, le gardiennage à Saint-Nazaire (1 million d'euros par mois par bateau) et le maintien en condition opérationnelle des navires. Toutes ces dépenses ont diminué la recette d'une soixantaine de millions d'euros. Mais comme en cas de contentieux le dossier aurait pu traîner plusieurs années devant un tribunal arbitral international, avec le risque, pour la DCNS (le constructeur français), d'une perte entre 1,5 et 2 milliards d'euros et qu'au bout de la procédure, les bateaux auraient été invendables...
Pour faire admettre à la Russie que l'affaire était "totalement réglée" et éviter à la France de perdre totalement la face, le montant total de la facture a donc été très salé…

L'histoire bégaie-t-elle ?

2020. La Grèce, par la voix de son ministre grec des Affaires étrangères, Nikos Dendias, demande spécifiquement à l'Allemagne de ne pas autoriser la livraison à la Turquie de six sous-marins de typer 214, commandés en 2008.

Pour expliquer cette demande, les Grecs argumentent que ces armes pourraient être utilisées contre la Grèce et Chypre en cas d'escalade dans les eaux territoriales et qu'il existe une contradiction à fournir des armes offensives à un pays qui menace la paix et la stabilité de deux pays de l'Union européenne. En effet, au cours de l'été 2020, ces trois pays ont été au bord d'un conflit militaire, alors que le M'Oruç Reis, un navire sismique appartenant à la Direction générale de la recherche et de l'exploration minières de Turquie menait des activités de recherche dans les eaux grecques dans une zone maritime dont les sols sont riches en hydrocarbures.

Les flottilles navales turques et grecques se sont affrontées pendant des semaines. La Turquie a étendu ses recherches et forages au large de Chypre. Actuellement les tentatives d'expansion territoriales turques continuent.
A ce jour, la Turquie est impliquée dans six guerres à l'extérieur de ses frontières (Syrie, Libye, Haut-Karabakh, Irak, etc.) et une à l'intérieur de ses frontières contre les Kurdes, environ 20 millions de personnes, soit le quart de la population turque, toujours considérés comme des citoyens de seconde zone.

Mais la compréhensible demande grecque se heurte à de nombreux écueils et a peu de chance d’être entendue car l’Allemagne défend, avant tout, ses intérêts de tous ordres.

D’abord la question financière. La stupide docilité de Hollande-Le Drian sert de leçon à Merkel d’autant que les Allemands ne veulent pas perdre d’argent public.

A ceci s’ajoute la question des rapports Allemagne/Turquie. Près de 3 à 4 millions de citoyens d’origine turque vivent en Allemagne, dont la moitié porte la citoyenneté allemande. Les Turcs représentent 5 % de la population totale (82 millions) et le turc est la deuxième langue la plus parlée en Allemagne. La pression politique d’Erdo?an sur Merkel est forte : lors des élections fédérales allemandes de 2017, il a demandé aux Turcs d'Allemagne de ne pas voter pour le parti de Merkel, l’Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU) ni pour le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) ni pour l'Alliance 90 / Les Verts, partis qu'il considère comme des « ennemis de la Turquie ».

Enfin, les intérêts économiques pèsent lourd. L’Allemagne compte environ 100 000 hommes d'affaires d'origine turque qui emploient directement ou indirectement environ un demi-million de personnes. 7 000 entreprises allemandes sont en Turquie. Les échanges commerciaux totaux s'élèvent à 50 milliards d'euros, jouant ainsi un rôle important dans la croissance de l'économie allemande. Le solde des échanges est favorable à l’Allemagne avec des exportations vers la Turquie de 2 071 millions de dollars contre des importations de 1 517 millions de dollars.

Face aux intérêts allemands, la demande du gouvernement grec que l’Allemagne se range fermement du côté de ses partenaires de l’UE, la Grèce et Chypre, au nom de la « solidarité européenne », a peu de chance d’être entendue. D’autant que l’Allemagne fait pression sur le gouvernement grec pour qu'il accepte les revendications territoriales de la Turquie…

S’il fallait en tirer une conclusion, elle serait en forme de constat : l’Allemagne ne néglige jamais ses intérêts nationaux. C’est « Deutschland first ! » quoiqu’il en coûte à ses « partenaires » européens…

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire